

**FONCTION PUBLIQUE :
LE PROGRAMME MACRON CONFIRMÉ !**

FO Fonction publique a rencontré Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes publics, accompagné de son Directeur de Cabinet et du Directeur de Cabinet adjoint qui aura plus particulièrement en charge la Fonction publique.

Pour **FO**, cette première audience avait pour objet de faire préciser par le ministre les différents propos du Président de la République au sujet de la Fonction publique et de ses agents, tout en rappelant nos principales revendications.

Les 120 000 suppressions de postes, le gel de la valeur du point d'indice pour l'année à venir, le rétablissement de la journée de carence, sont hélas confirmés, au nom de l'application du programme, validé par le résultat de l'élection présidentielle.

Concernant le recrutement de fonctionnaires sous statut défendu par **FO**, le ministre répond vouloir combattre la précarité mais maintient que cela peut se

**LE CASQUE DE VELO OBLIGATOIRE
POUR LES 0-12 ANS**

Qu'ils soient conducteurs ou passagers d'un vélo, à partir du 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans devront obligatoirement porter un casque attaché, selon un décret publié jeudi 22 décembre au Journal officiel.

Cette mesure est destinée à « limiter les blessures graves à la tête et au visage ».

En cas de non-respect de cette obligation, les adultes transportant ou accompagnant les enfants s'exposeront à une amende de 90 euros.



faire dans certains cas par le biais de CDI de droit public.

Pour **FO**, contrairement à ce que dit le ministre, il faut, pour éviter la précarité, des emplois statutaires et non le développement du contrat.

Concernant les retraites, le ministre n'a pas été en mesure de répondre à nos interrogations sur le maintien du calcul sur les six derniers mois et le taux de remplacement de 75 %, argumentant que cette réforme systémique se tiendrait d'abord au niveau de l'Élysée et Matignon.

En revanche, elle sera discutée avec les fédérations de fonctionnaires le moment venu.

Au final, un ministre qui confirme les engagements du Président de la République et la nécessité de tenir les comptes publics (critères de convergences européens obligent), même s'il les enrobe d'une volonté de dialogue et d'éventuelles contreparties.

Avant comme après les élections législatives, en toute indépendance, **FO** n'acceptera pas les suppressions de postes, la remise en cause des droits statutaires, et continuera de défendre la revalorisation uniforme de la valeur du point d'indice pour les trois versants de la fonction publique et combattra toutes réformes sur ces points.

**160 LETTRES TYPES
POUR REGLER VOS LITIGES**

De nombreux litiges, petits et grands, encombrant la vie quotidienne des consommateurs. Et dans la plupart des cas, se lancer dans une procédure judiciaire peut être long et coûteux.

Pour vous aider dans vos démarches, l'INC vous propose 160 lettres pour régler vos litiges. Ces modèles de lettre répondent aux situations les plus courantes de votre vie de consommateur.

Cependant, il est dans votre intérêt de vous informer au préalable pour savoir si la loi est avec vous et si vos démarches ont une chance d'aboutir.

Ces lettres types sont accompagnées de conseils juridiques et des textes en vigueur.

Pour en savoir plus : <http://www.conso.net/content/160-lettres-types-pour-regler-vos-litiges>

SYNDICAT



BULLETIN D'ADHESION

NOM : ----- PRÉNOM : -----

GRADE : -----

AFFECTATION : -----

Déclare vouloir adhérer au Syndicat

Fait à ----- le -----
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu